

Paris, le 20 novembre 2018

Les experts-comptables en campagne

« **Un conseil qui compte** ». C'est autour de ce message que s'articule la toute nouvelle campagne de communication de l'Ordre des experts-comptables qui sera déployée tout au long de l'année 2019.

Une campagne qui met en valeur le rôle de l'expert-comptable, sa passion pour son métier, son professionnalisme, sa fiabilité, mais aussi et bien sûr son rôle primordial de conseil auprès des chefs d'entreprise. La parole leur est donnée pour révéler la diversité des champs d'action de l'expert-comptable.

Le premier épisode de cette saga insiste sur l'accompagnement personnalisé lors de la mise en place du prélèvement à la source. D'autres rendez-vous suivront en 2019 : dès février, focus sur la création et la transmission d'entreprises puis en septembre, dernier opus sur la transition numérique.

Avec cette nouvelle campagne, l'expert-comptable s'impose comme un allié indispensable du chef d'entreprise pour l'aider à gérer et développer sa société.

Sur le registre de l'empathie, elle renouvelle l'image de la profession, aussi bien auprès des TPE/PME que du grand public... et devrait susciter des vocations !

Une campagne de communication à l'échelle nationale à découvrir dès le 24 novembre : sur les principales chaînes de télévision (France 2, Canal +, BFM), mais en aussi en radio sur BFM et Europe 1, dans la presse nationale (Les Echos, Le Moniteur, L'usine nouvelle, La Tribune...) et en digital (habillage vidéo, pré-roll, native vidéo et réseaux sociaux).



A propos de l'Ordre des experts-comptables

L'Ordre des experts-comptables rassemble 21 000 professionnels, 130 000 collaborateurs et 6 000 experts-comptables stagiaires. Placé sous la tutelle du ministère de l'Economie et des Finances, l'Ordre des experts-comptables a pour rôle d'assurer la représentation, la promotion, et le développement de la profession française d'expert-comptable. Il veille, par ailleurs, au respect de la déontologie, de la qualité et de la discipline professionnelle.



Contact presse :

Ordre des experts-comptables :

Agence Abrasive - contact@abrasive.fr

Karine Michaud : 06 50 61 06 64 & Xénia Arrignon : 06 12 36 57 26

Epoka : Céline Le Bail, clebail@epoka.fr / 06 98 48 68 80